

## FLASH COOP OCCE 38

n°11 - novembre 2017

## La coopérative scolaire : qui est mandataire ?

Depuis la rentrée, de nombreux directeurs ou directrices d'écoles découvrent que Dominique Masson, présidente de l'OCCE AD38, est mandataire de leur compte de coopérative et nous demande de la supprimer de leur liste : petit rappel.

L'école n'a pas le statut juridique d'établissement. Le directeur ne peut donc pas la représenter comme personne morale auprès des banques.

L'OCCE, association loi 1901, offre un cadre juridique à la gestion de l'argent à l'école. En adhérant à l'OCCE, vous bénéficiez de ce droit, de ses conseils et de ses outils.

Comme pour toute association, c'est le Président qui est responsable des activités et notamment de la gestion financière. Voilà pourquoi, Dominique Masson (née Schoonbaert), Présidente de l'OCCE AD38, devient de fait, mandataire de tous les comptes OCCE ouverts au nom de l'OCCE38.

Ne soyez pas étonnés de la retrouver sur votre liste de mandataires.

Attention, l'adresse michele.josserand@ac-grenoble.fr n'est plus à utiliser, l'adresse à privilégier est ad38@occe.coop

Profitons de cet envoi pour vous rappeler la composition du bureau de notre association OCCE38.

**Mme MASSON Dominique : Présidente** 

M LAFRANCESCHINA Stéphane : Vice-président

**M PATAY Michel : Trésorier** 

**Mme KRZYZAK Geneviève : Trésorière-adjointe** 

Mme JOSSERAND Michèle : secrétaire générale

Mme SAUPIN Isabelle : secrétaire générale adjointe.

Ainsi que les membres de son conseil d'administration : M BERARD Yves, M CHARPIN Bruno, Mme FERMOND Dominique, Mme FINET Eliane, M GUETAT Michel, M LECOLAZET Gilles, Mme MURIAN Muriel, M NEVEUX Jany, Mme Nicole PIGNARD-MARTHOD.

OCCE de l'Isère
5 rue Féderico Garcia Lorca - GRENOBLE
04.76.51.00.21 / ad38@occe.coop

Site internet: http://www.occe.coop/~ad38/